

Proxima Pays Mellois 2008 – 2013

Priorité Services

Trois axes

- Petite enfance
- Personnes âgées et/ou handicapées
- Santé
- Accessibilité

Orientation générale

Développement de nouveaux équipements et services pour une offre d'accueil supplémentaire, accessible à tous

Accessibilité	
Objectif principal	Encourager une prise en compte systématique des personnes en situation de handicap dans les actions conduites
Objectifs opérationnels	- Communiquer sur les sites accessibles - Inciter à l'accessibilité pour tous les types de handicap
Effets attendus	Proposer un cadre de vie et des services identiques pour tous
Type de dossiers	- Achat de mobilier adapté - Formation des personnels à l'accueil des personnes en situation de handicap - Communication et animation
Type de dépenses	Investissement : Mobilier Fonctionnement : Formation, communication, animation
Intervention financière	Actions d'investissement : 25% plafonné à 2 500 € pour le mobilier Actions de fonctionnement : 25%
Bénéficiaires	Collectivités, organismes publics et associations
Critères liés à la subvention	L'action doit prendre en compte tous les handicaps, et ne pas se limiter qu'au handicap moteur
Critères d'évaluation	- Nombre d'actions menées - Nombre de services adaptés à tous
Enveloppe	Pour la période 2008 – 2013 : 45 000 €
Référentiel du Conseil Général	Pas de référentiel